



# Lettre économique d'Algérie

## Hors-série agenda bilatéral

N° 67 – décembre 2017 (01/12/17)

© DG Trésor

### Visite du Président français à Alger

### Le Président de la République M. Emmanuel Macron a effectué une visite de travail et d'amitié à Alger



Pour la première fois depuis son élection, le Président de la République M. Emmanuel Macron s'est rendu en Algérie mercredi 6 décembre dans le cadre d'une visite de travail et d'amitié. A cette occasion, il a pu rencontrer le Président de la République démocratique et populaire d'Algérie, M. Abdelaziz Bouteflika, le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, le Président du Conseil de la Nation, M. Abdelkader Bensalah ainsi que de nombreux représentants de la société civile algérienne.

Sur le volet économique, le Président français a souhaité approfondir les relations d'affaires entre les deux pays, tant sur le plan commercial que sur celui des investissements. Il a rappelé que les entreprises françaises sont disposées à produire sur place, avec un objectif de taux d'intégration élevé tout en apportant du savoir-faire et des technologies pour créer de l'emploi et diversifier le tissu productif algérien.

Le président a indiqué que la France était ouverte aux investissements algériens (à l'image de ceux effectués par M. Isaad Rebrab, PDG du groupe Cevital qui a racheté en 2014 la marque française d'électroménager Brandt). Il a toutefois rappelé qu'il estimait que : « *sur le plan économique, il y a beaucoup de choses qui ne sont pas faites comme partout. Il y a le contrôle des changes qui reste très contraignant. Les règles de majorité restent également très contraignantes.* »

Dans le but d'approfondir les échanges entre nos deux pays, le Président Macron a proposé : « *que nous puissions créer un fonds franco-algérien d'investissement qui permettrait d'accompagner les entrepreneurs algériens investissant en France et les entrepreneurs français désireux d'investir en Algérie.* ». Du côté français, il a cité la Banque Publique d'Investissement et la Caisse des Dépôts, comme partenaire potentiel sur ce projet.

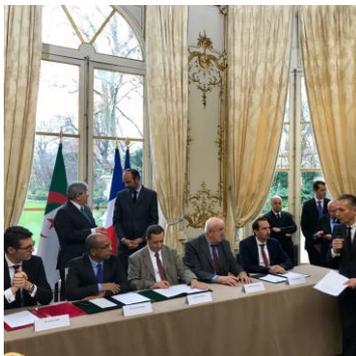
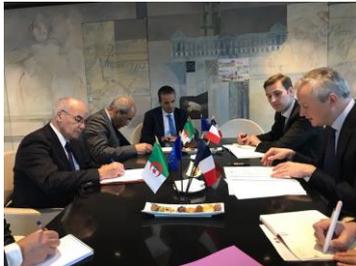
Par ailleurs, Xavier Niel, patron d'Illiad (maison mère de free) et l'un des initiateurs de l'école 42 (voir encadré), présent au sein de la délégation du Président Macron a annoncé la possibilité de créer un projet similaire à l'école 42 à Alger afin de promouvoir la formation des jeunes dans l'informatique et le numérique (le Président a parlé de former entre 5000 et 10000 jeunes à termes).

**FOCUS :** L'école 42, fondé par Florian Bucher, Xavier Niel, Nicolas Sadirac et Kwame Yamgnane en 2013, est une école d'apprentissage du code informatique ouverte aux jeunes âgés de 18 à 30 ans. Né d'une volonté de former des talents pour répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises et de l'économie françaises, l'école 42 est entièrement gratuite et ne demande pas de diplôme pour y accéder. Ses portes sont donc ouvertes à tous les profils, seul un test de logique et de mémoire fait office de sélection. Ses fondateurs la présentent ainsi comme une voie alternative au cursus classique.

**Quatrième session du  
CIHN à Paris****4<sup>ème</sup> session du CIHN : signature de 11 accords de coopération**

La 4<sup>ème</sup> session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CIHN) s'est tenue à Paris le 7 décembre dernier. Elle a été coprésidée par le Premier ministre algérien, M. Ahmed Ouyahia, et son homologue français, M. Edouard Philippe.

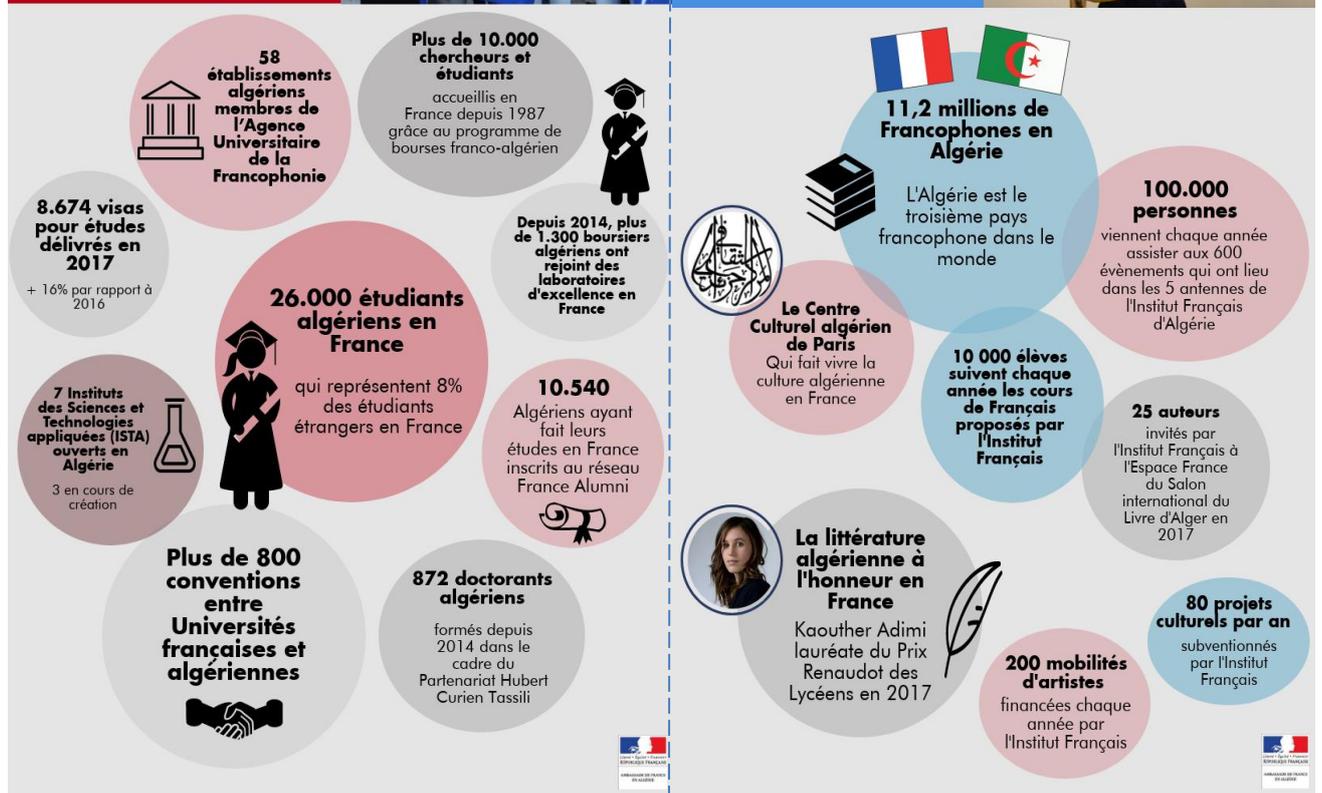
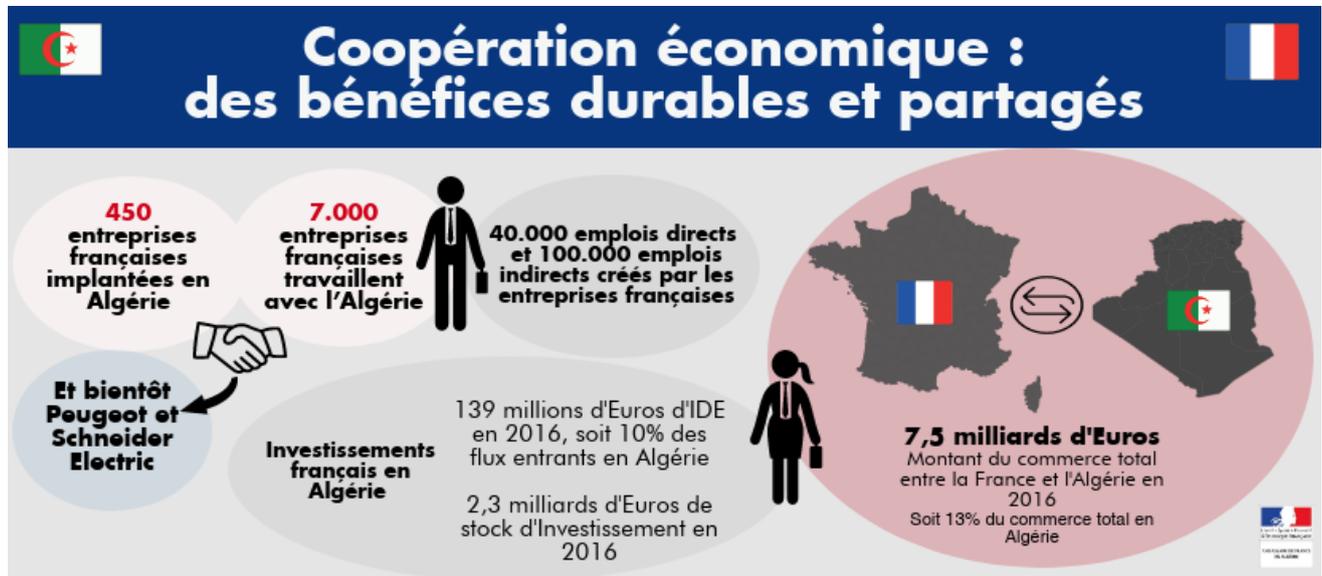
A cette occasion, 11 accords de coopération ont été signés entre les deux parties, portant sur les domaines de la formation, de l'enseignement supérieur, de la culture et de l'économie. Sur ce dernier volet, ont notamment été signés :



- **Un protocole d'accord portant sur la création d'une société mixte entre Sanofi (49%) et le groupe pharmaceutique public Sidal (51%), pour la production de vaccins.** Le montant de l'investissement est estimé à 46 MEUR et permettra la création de 150 emplois dont 100 hautement qualifiés.
- **Un protocole d'accord entre les laboratoires Ipsen et le groupe Isly.** Le projet consiste en la construction d'une usine de fabrication de produits oncologiques et de médicaments familiaux. **L'investissement est à ce jour évalué entre 20 et 25 MEUR** et permettra la création de **150 emplois directs** et contribuera à réduire sensiblement la facture d'importation. IPSEN étudie également la possibilité d'exporter vers l'Afrique sub-saharienne des produits fabriqués en Algérie.
- **Une Convention de partenariat tripartite entre Schneider Electric, le Ministère algérien de la formation et de l'enseignement professionnels et le Ministère français de l'éducation nationale** portant création de filières de formation d'excellence dans les métiers de l'énergie, de l'électricité et des automatismes industriels.
- **Dans la même veine, signature d'une Déclaration d'intention entre le groupe français PSA, le Ministère algérien de la formation et de l'enseignement professionnels et le Ministère français de l'éducation nationale.** Cette déclaration permettra la création d'un centre formation aux métiers de l'automobile à Oran.
- **Un Protocole portant création d'une société mixte entre la coopérative agro-industrielle française Axereal et l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).** L'objectif de cette société est de mettre l'expertise française au service du développement de la productivité des grandes cultures en Algérie à partir de l'innovation variétale (semences de céréales et légumineuses en Algérie).
- **Un protocole de coopération entre la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) et le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitija (CEIMI).** Il permettra d'élaborer des projets de coproduction et d'échanger des savoir faire dans la digitalisation des modes d'organisation.



## La relation bilatérale en quelques chiffres





Lettre économique d'Algérie n°67 – décembre 2017 – © DG Trésor

**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Alger (adresser les demandes à [alger@dgtrésor.gouv.fr](mailto:alger@dgtrésor.gouv.fr)).

Auteur : Service Économique Régional d'Alger  
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Guillaume Dufour, Laurent Boulan

Revu par : Sylvain Gérardon, Denis Le Fers